

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

-=-=-=-=-=-

CABINET

-=-=-=-=-=-

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

-=-=-=-=-=-

**ELEMENTS DE LANGUAGE DE MONSIEUR LE MINISTRE
POUR LE PRE -SOMMET DES NATIONS UNIES
SUR LES SYSTEMES ALIMENTAIRES
Rome, du 26 au 28 juillet 2021**

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies (ONU),

Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres et Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs en vos rangs et qualités tout protocole respecté,

La faim ne s'accommode ni des promesses du lendemain ni des souvenirs du passé. Par cette phrase, j'exprime l'urgence pour une alimentation saine, équilibrée et durable pour l'humanité.

Cette question est hautement sensible sur les plans politique, économique, social et environnemental. C'est donc à juste titre que nous saluons l'initiative prise par le Secrétaire Général des Nations Unies d'organiser le Sommet sur les Systèmes Alimentaires pour faire bouger les lignes et accélérer la réalisation des Objectifs de Développement Durable d'ici 2030.

En rapport avec cette thématique, nous disposons déjà des stratégies bien élaborées, tels que l'Agenda 2063 de l'UA, les déclarations de Maputo et de Malabo pour l'Afrique.

Si ces stratégies ne sont plus complètement à réécrire, car tout y est : la belle phraséologie et des intentions cohérentes, l'ordre des priorités nécessite, toutefois, des mises à jour en fonction de la conjoncture. De même que l'action et les moyens demeurent le carburant indispensable pour enclencher cette machine pleine d'ambitions.

Après le chemin parcouru, il est évident de trouver des accélérateurs à la transformation de nos systèmes alimentaires en s'appuyant sur nos différentes expériences.

La République du Congo appuie la position commune de l'Afrique exprimée par l'Union Africaine.

Cependant, nous estimons qu'il convient de distinguer deux niveaux de responsabilité :

- ✓ Le premier niveau relève des Etats et des groupes régionaux. Ce niveau porte sur la consolidation de la paix et de la sécurité. Il concerne également l'amélioration de l'environnement socio-économique (la sécurité juridique des investissements, la bonne gouvernance, les infrastructures de base, l'amélioration du climat des affaires, etc.) ;

- ✓ Le deuxième niveau de responsabilité dépend de la nature des rapports que nous entretenons les uns avec les autres dans le cadre des échanges mondiaux. C'est sur ce second volet que je vais axer mon propos parce qu'il comporte quelques germes qui inhibent la durabilité, l'équité et la résilience de nos systèmes alimentaires.

1. Sur les subventions accordées par les pays riches à leurs agriculteurs, il est important de noter que ces subventions permettent aux agriculteurs de ces pays d'inonder les marchés des pays en développement avec les produits alimentaires moins chers, dont parfois la qualité laisse à désirer. Ces pratiques tuent les perspectives de promotion de la production locale dans les pays importateurs. D'ailleurs, la crise du COVID 19 a constitué une véritable alerte pour nos pays qui ont compris l'importance de disposer des chaînes d'approvisionnement courtes, sûres et viables.

2. Sur le commerce non équitable de nos produits agricoles à l'exportation, nous pouvons relever que les prix d'achat des produits africains sont bas. Cette situation maintient nos producteurs dans la pauvreté, sans moyens d'investir dans la transformation de leurs modèles de production afin de s'adapter aux exigences du marché et de durabilité imposée par les changements climatiques. Les pays ayant des balances commerciales déficitaires ne disposent pas de ressources suffisantes pour accompagner durablement les producteurs sur la voie de la transformation de l'agriculture, à travers la formation des acteurs agricoles, l'acquisition des biens d'équipement et des intrants de qualité.

Par ailleurs, les infrastructures adéquates de conservation et de stockage des produits, susceptibles de réduire les pertes post-récolte et de permettre la constitution des réserves de sécurité en vue de faire face aux chocs et périodes de crises font souvent défaut.

Le développement des chaînes de valeur agroalimentaires au niveau local demeure une option envisageable pour améliorer l'accès des petits producteurs au marché, ainsi que leurs revenus.

3. Sur les mécanismes financiers en lien avec les services environnementaux, nous estimons que la finance climatique devrait servir prioritairement à financer les modèles de production éco-responsables, les programmes d'agroécologie et

d'agroforesterie, la recherche agricole sur les techniques de production climato-compatibles, la maîtrise de l'eau, la conservation des sols, la préservation des ressources naturelles, etc.

Malheureusement, les mécanismes pour la mise en œuvre de celle-ci sont encore balbutiants, alors que les dérèglements climatiques prennent de l'ampleur et ne cessent de nous surprendre à l'image des inondations enregistrées en 2019 et 2020 dans la partie septentrionale de mon pays, le Congo, qui ont provoqué les déplacements massifs des populations.

Or, les financements climatiques actuellement captés par les pays du Bassin du Congo, deuxième poumon de l'humanité, sont négligeables pour espérer amplifier les efforts entrepris dans la conservation des ressources naturelles.

Par ailleurs, dans la plupart des pays de cet espace, le conflit Homme-Faune menace dangereusement la résilience alimentaire des populations établies en lisière des aires protégées.

Le paiement des services environnementaux doit devenir effectif afin de concilier la sécurité alimentaire et la lutte contre le changement climatique.

4. Sur la fracture numérique et technologique, il est question de savoir : Comment l'Afrique pourrait-elle attirer sa jeunesse dans l'agriculture, si celle-ci ne devient pas smart ? La digitalisation et la mécanisation de l'agriculture sont des accélérateurs indéniables des pans entiers des systèmes alimentaires, susceptibles de créer des emplois pour les jeunes, et d'améliorer les conditions de vie des femmes rurales, des enfants et des groupes minoritaires.

Il est impérieux que le transfert de technologies et la capitalisation des connaissances endogènes fassent bon ménage, pour offrir aux jeunes de meilleures opportunités de formation et de développement de leurs compétences, et de réduire leur propension à l'immigration vers les pays du nord au péril de leurs vies.

Monsieur le Président, Excellences Mesdames et Messieurs,

Ces quelques points que je viens d'énumérer, sans être exhaustifs, relèvent d'un réalisme doublé de la volonté de briser ce qui s'apparente à

un cycle de pauvreté plus ou moins entretenu et qui plombe les capacités de production de nos petits producteurs. Car, il y'a un lien étroit entre transformation des systèmes alimentaires et lutte contre la pauvreté.

Je vous remercie.